

La microfinance contemporaine

Mutations et crises

Sous la direction de
Claude Bekolo, Gilles Célestin Etoundi Eloundou
et Thierry Montalieu

Presses universitaires de Rouen et du Havre

*La production de cet ouvrage a bénéficié du soutien financier
de l'université de Douala.*

Mise en pages : Marion HUMMEL

*Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction,
sous quelque forme que ce soit, réservés pour tous pays.*

© Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2017
Rue Lavoisier – 76821 Mont-Saint-Aignan Cedex
<http://purh.univ-rouen.fr>
ISBN: 979-10-240-0631-4
ISSN: 2272-9887

**Collection « Microfinance contemporaine »
dirigée par Célestin Mayoukou**

Comité scientifique

- Nasser ARY TANIMOUNE, maître de conférences HDR, Université d'Ottawa (Canada)
- Claude BEKOLO, professeur, Université de Douala (Cameroun)
- Hyacinthe DEFOUNDOUX-FILA, directeur de l'Institut supérieur de gestion, Université Marien-Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)
- Seydi Ababacar DIENG, maître de conférences agrégé, Université Cheikh-Anta-Diop de Dakar (Sénégal), directeur du Laboratoire de recherches économiques et monétaires (LAREM)
- Fulbert GERO AMOUSSOUGA, professeur, Université d'Abomey Calavi (Bénin)
- Bernard HAUDEVILLE, professeur émérite, Université d'Aix-Marseille III-CERGAM (France)
- Albert HONLONKOU, maître-assistant, Université d'Abomey-Calavi ; directeur de l'École nationale d'économie appliquée et de management (Bénin)
- Marc LABIE, professeur, Université de Mons-CERMI (Belgique)
- Michel LELART, directeur de recherche émérite au CNRS, Université d'Orléans-LEO (France), président de l'AICFM
- Célestin MAYOUKOU, maître de conférences HDR, Université de Rouen-CREAM (France), vice-président de l'AICFM, directeur de cette collection
- Thierry MONTALIEU, maître de conférences, Université d'Orléans-LEO (France)
- Fouzi MOURJI, professeur, Université Hassan-II de Casablanca-LASAARE (Maroc)
- Thierry PAIRAULT, directeur de recherche émérite au CNRS, EHESS (France)
- Zaka RATSIMALAHELO, maître de conférences HDR, Université de Franche-Comté, Besançon-CRESE (France)
- Christian RIETSCH, maître de conférences HDR, Université d'Orléans-LEO (France)
- Felwine SARR, maître de conférences agrégé, Université Gaston-Berger de Saint-Louis (Sénégal)
- Roger TSAFACK NANFOSSO, professeur, Université de Dschang-REMA (Cameroun)
- Patrick VILLIEU, professeur, Université d'Orléans-LEO (France)

Déjà paru dans la collection :

La microfinance contemporaine. Défis et perspectives, Hyacinthe Defoundoux-Fila, Jean-Raymond Dirat et Célestin Mayoukou (dir.), 2013.

Remerciements

Cet ouvrage qui s'inscrit dans la collection « Microfinance contemporaine » reprend un certain nombre des communications présentées aux Journées internationales de microfinance qui se sont tenues à l'université de Douala les 13-15 septembre 2013. Après celles de Brazzaville en juin 2011, ces journées ont été organisées par l'Association internationale des chercheurs francophones en microfinance (AICFM) créée il y a quelques années à l'initiative de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF).

Les autorités camerounaises n'ont pas ménagé leurs efforts pour la réussite de ces journées. Monsieur Ousmane Mey, ministre des Finances, a honoré de sa présence la séance officielle d'ouverture. Le recteur de l'université de Douala, Monsieur Dieudonné Oyono, a très vite soutenu ce projet. Nos collègues Claude Bekolo, directeur de l'École nationale supérieure pour l'enseignement technique (ENSET), ainsi que Emmanuel Kamdem et Gilles Célestin Etoundi Eloundou, respectivement directeur et directeur adjoint de l'ESSEC, ont assuré avec une réelle efficacité la préparation et le déroulement de ces journées.

Il convient d'évoquer aussi le travail qu'a effectué au Laboratoire d'économie d'Orléans (LEO) Renée-Hélène Saliège qui est la secrétaire de notre association et qui, avec Cyrille Onomo à Douala, a fait ce qu'il fallait, jour après jour, pour que ces journées soient un véritable succès.

Merci également à tous les collègues qui sont venus présenter une communication, à ceux qui, faisant partie du conseil scientifique de cette collection, ont donné leur avis sur tous les textes présentés et enfin aux Presses universitaires de Rouen et du Havre (PURH) qui ont accepté de publier les travaux de notre association et d'ouvrir cette nouvelle collection.

Au-delà de ces journées et de ces actes, nous n'oublions pas que notre association doit beaucoup à l'Agence universitaire de la francophonie qui l'a fait naître, ainsi qu'au Laboratoire d'économie d'Orléans qui en assure le fonctionnement.

Michel Lelart

Politique partisane et impact des politiques publiques de microfinance

Albert N. Honlonkou

Introduction

Depuis ces vingt dernières années, la microfinance est devenue un outil essentiel de développement social et économique. À ce titre, les décideurs politiques, qui veulent en faire une preuve de leurs stratégies réussies de développement, se la sont appropriée. L'implication accrue des politiques dans la microfinance présente aussi bien des avantages que des inconvénients. Du côté des avantages, on peut citer l'allocation plus généreuse des ressources à la microfinance afin d'accroître son impact social. Du côté des inconvénients, il y a la possibilité d'une allocation laxiste des ressources aux bénéficiaires sur des bases d'appartenance politique, le suivi peu rigoureux des bénéficiaires et par conséquent le faible impact et le faible taux de remboursement des emprunts. C'est dire que la politique partisane peut exacerber les problèmes de sélection adverse par la pression gouvernementale sur les systèmes de financement décentralisé pour servir de crédit à des sections non solvables. Elle peut également exacerber les problèmes d'aléa moral par le refus des emprunteurs de rembourser le crédit obtenu en considérant celui-ci comme un bénéfice d'appartenance politique ; ceci peut conduire à un impact limité des politiques publiques de microfinance. C'est cette hypothèse que nous vérifions dans cette contribution en utilisant des données empiriques collectées sur l'expérience du programme de microcrédit aux plus pauvres (PMCCP) du Fonds national de la microfinance au Bénin.

Selon Bateman (2010), la microfinance a été valorisée, promue et rendue mythique pour son utilité idéologique et politique dans une ère dominée par le néolibéralisme. Au Bénin, du fait que le PMCCP soit initié par le gouvernement avec une campagne de sensibilisation intense à l'endroit de la cible potentielle, la critique est très tôt apparue sur le risque de distribution de crédit en fonction de l'appartenance politique. En effet, pour certains,

l'appartenance à la coalition de partis au pouvoir déterminerait l'accès et l'obtention du crédit MCPP. Sur le plan politique, il est néanmoins important de s'interroger sur la rationalité d'un dirigeant politique cherchant par un jeu répété d'élections à exclure du bénéfice du développement une frange de la population sous prétexte qu'elle n'avait pas voté pour lui aux élections précédentes ou ne votera pas pour lui. La logique voudrait qu'il maintienne ces anciens électeurs et « charme » ceux qui n'avaient pas voté pour lui. Par contre, l'opposition politique pourrait être intéressée par le fait qu'une telle politique échoue afin d'être en mesure de dénoncer plus tard ses promoteurs. Ainsi sur le plan théorique, le gouvernement serait intéressé par la réduction des problèmes de sélection adverse et d'aléa moral sur le marché de crédit, tandis que les opposants chercheraient à les aggraver afin d'assurer l'échec de la politique gouvernementale de crédit. Dans ce jeu, les électeurs reçoivent des signaux contradictoires qu'ils doivent décrypter. Par exemple, au Bénin, quand le président de la République indiquait aux emprunteurs que l'utilisation adéquate du crédit reçu et son remboursement étaient les seuls gages de la pérennité du mécanisme mis en place, les opposants indiquaient aux populations qu'il s'agissait d'un don non remboursable. Ainsi, les partisans du gouvernement pourraient, contrairement aux non-partisans, lier leur soutien au programme à leur soutien au gouvernement (Gabel, 1998).

Nous passons d'abord en revue les déterminants de l'impact du microcrédit. Cette section 1 permet d'identifier les facteurs qui en dehors de la politique partisane déterminent la réussite d'une politique de crédit. Nous présentons ensuite le cadre analytique de l'étude. Dans cette section 2, nous montrons que le gouvernement est engagé dans un jeu avec deux types d'électeurs (les partisans et les opposants). Ce jeu est influencé par l'opposition politique qui tente de changer les préférences des électeurs afin de provoquer l'échec de la politique gouvernementale de crédit. Nous déduisons de cette analyse des hypothèses que le modèle empirique présenté dans la section suivante nous permet de tester. Dans cette section 3, nous décrivons également les données utilisées pour les différents tests d'hypothèses. La section 4 est consacrée à la présentation et à l'analyse des résultats empiriques. Pour finir, nous concluons et faisons quelques suggestions.

Section 1 – Déterminants de l'impact du microcrédit

En dehors des déterminants politiques que le présent article essaie de mettre en évidence, un grand nombre de facteurs géographiques, démographiques et socio-économiques déterminent l'accès des micro et petits opérateurs économiques ou des ménages au crédit et son impact.

Les déterminants de l'accès au microcrédit identifiés dans la littérature pour les individus et les ménages sont le niveau de pauvreté initial du bénéficiaire, l'âge, le niveau d'éducation, le statut matrimonial, la taille du ménage, le sexe, le secteur de production, la confiance dans les systèmes financiers décentralisés (SFD), le taux d'intérêt, les coûts de transaction, les taxes, l'appartenance aux réseaux sociaux, les chocs externes négatifs ou positifs, le type de garantie exigé (sûretés réelle ou personnelle), la qualité du leader du groupe de caution solidaire, la qualité des procédures, l'échéance de remboursement, le montant du crédit minimum et la restriction du crédit à des activités bien déterminées. La plupart de ces facteurs déterminent également la performance de remboursement. Les effets de ces facteurs s'additionnent le plus souvent pour déterminer ou amplifier l'impact du crédit.

Beaucoup d'auteurs ont montré que l'âge (« proxy » de l'expérience acquise) et le niveau d'éducation ont un effet positif sur l'accès au crédit (Zeller, 1994; Mpuga, 2004; Okurut, 2004; Messah et Wangi, 2011; Duman, 2009; Dutta et Magableh, 2011) tandis que d'autres ont montré que l'éducation n'a aucun effet sur l'accès au crédit. Ce dernier résultat part généralement d'une vue globalisante du secteur de la microfinance qui inclut les prêteurs informels locaux qui avancent de l'argent aux emprunteurs sans se soucier de leur niveau d'éducation ou d'expérience, mais il peut également découler d'un ciblage plus large des bénéficiaires de microcrédit par des programmes volontaristes (Cox et Jappeli, 1993; Crook, 2001; Barslund et Tarp, 2008). Umoh (2006) va plus loin en trouvant une relation inverse entre les niveaux de revenu et d'éducation des opérateurs économiques et la demande de microcrédit, signifiant que la microfinance cible effectivement les pauvres. Ce résultat est cohérent avec celui trouvé par Aga et Reilly (2011) qui ont constaté qu'en Éthiopie, les opérateurs économiques de sexe féminin (généralement considérés comme plus pauvres) ont plus accès au crédit que les opérateurs de sexe masculin (voir également Dutta et Magableh, 2011).

Certaines études passées en revue n'ont pas trouvé de relation entre le secteur de production de l'emprunteur (commerce, manufacture, services) et l'accès au crédit (Aga et Reilly, 2011; Messah et Wangi, 2011). Cependant, Mpuga (2004) a observé que ceux qui sont engagés dans les activités de transformation et les activités commerciales ont une probabilité plus élevée de demander du crédit que ceux engagés dans l'agriculture, celle-ci étant généralement autofinancée.

Togba (2009) a établi que le manque de confiance dans les institutions de microfinance (IMF) et la sensibilité des ménages aux taux d'intérêt élevés contribuent à réduire la participation des ménages ivoiriens aux plans de crédit. Ce résultat est confirmé par Messah et Wangi (2011) qui ont trouvé qu'il existe une relation inverse entre les taux d'intérêt et l'accès au crédit au Kenya. Un tel résultat peut également s'expliquer par le rationnement de l'offre, les prêteurs associant les taux d'intérêt élevés au risque élevé (Stiglitz

et Weiss, 1981). De même, plusieurs auteurs ont identifié le coût de service des clients incluant le taux d'intérêt et les coûts de transaction comme des déterminants importants de la demande et de l'accès au crédit; les coûts de transaction incluent le coût d'opportunité du temps utilisé pour obtenir et rembourser le prêt (distance de la caisse et file d'attente au guichet) et les dépenses liées à la documentation exigée par le prêteur, et les taxes (Kimuyu et Omiti, 2000; Rahji et Apata, 2008; Dutta et Magableh, 2011). De même, les réseaux sociaux, en particulier en milieu rural, facilitent la circulation d'informations sur les opportunités du marché de crédit, abaissant les coûts de recherche des sources de crédit, c'est-à-dire les coûts de transaction. Ceci fait de l'appartenance aux associations un déterminant de l'accès au crédit (Okten et Osili, 2004).

Les chocs externes, qu'ils soient positifs (sources d'opportunités) ou négatifs (sources de besoins), ont un effet positif sur la demande de crédit (Zeller et Meyer, 2002). C'est ainsi que Nguyen *et al.* (2002) ont constaté que plusieurs emprunteurs au Burkina Faso ont eu recours aux petits prêts pour redémarrer leur activité après une rupture résultant d'adversités.

Le manque d'information, la nature des garanties exigées, les procédures de demande de crédit et les échéances de remboursement influencent la demande de crédit formel par les petits opérateurs économiques et par conséquent l'accès au crédit. Si ces facteurs sont contraignants, ils forcent les pauvres à se limiter aux sources informelles de crédit et à l'épargne personnelle (Atieno, 2011; Messah et Wangi, 2011; Okurut, 2004; Mpuga, 2004; Togba, 2009; Dutta et Magableh, 2011). Ces facteurs qui peuvent être fortement corrélés avec le niveau de pauvreté initial font de celui-ci une condition importante de l'accès au crédit (Cox et Jappeli, 1993; Crook, 2001). Les politiques de prêt des SFD peuvent également déterminer l'accès au crédit. Bigsten *et al.* (2000) et Umoh (2006) indiquent que le problème de l'accès au crédit est créé par les institutions de prêt qui érigent des procédures compliquées, prescrivent des montants de crédit minimaux et restreignent l'accès au crédit pour des objectifs spécifiques.

Plusieurs études indiquent que les marchés de crédit sont caractérisés par l'asymétrie d'information et des mécanismes d'exécution de contrats imparfaits limitant l'accès au crédit (Stiglitz et Weiss, 1981; Wenner, 1995; Sharma et Zeller, 1997; Zeller, 1998; Paxton, 2002; Hermes *et al.*, 2005; Karlan, 2007; Cassar *et al.*, 2007; Binks et Ennew, 1996). Ainsi les IMF comme la Grameen Bank au Bangladesh ont recours à différentes méthodes alternatives pour résoudre les problèmes d'asymétrie d'information. Parmi ces méthodes, on peut citer les prêts de groupe ou la caution solidaire, les échéances de remboursement rapprochées, ainsi que les mécanismes d'incitation complémentaires comme substituts des garanties sous forme de sûretés réelles (Armendariz et Morduch, 2010), dont la possession est limitée pour les populations à revenus faibles (Hassan, 2002). Cull *et al.* (2007) ont montré

qu'une augmentation du taux d'intérêt au-delà d'un certain seuil dégrade la qualité du portefeuille de prêts individuels alors qu'elle n'affecte pas celle du prêt de groupe. Un tel résultat indique que le filtrage et la supervision par les pairs dans les systèmes de groupe aident à résoudre les problèmes de sélection adverse et d'aléa moral. Cependant, Wenner (1995) suggère que les liens sociaux à l'intérieur des groupes de caution solidaire réduisent la pression des membres sur d'autres membres pour rembourser les prêts, un élément important de gestion de l'aléa moral. Un résultat similaire a été trouvé par Paxton (1996) qui a montré que pour les programmes de crédit fondés sur la caution solidaire développés au Burkina Faso, l'homogénéité du groupe en termes d'ethnie, d'occupation et de revenu réduit la performance de remboursement des prêts. Sharma et Zeller (1997) ont obtenu des résultats semblables au Bangladesh. De même, Gine et Karlan (2009), en utilisant des expérimentations contrôlées et aléatoires aux Philippines, ont montré que la supervision et la pression des pairs n'affectent pas le taux de remboursement.

La qualité du leader du groupe de caution solidaire influence la performance de remboursement (Paxton, 1996; Hermes *et al.*, 2005 et 2006). Wydick (1999) a établi que la distance moyenne entre les membres d'un groupe influence sa performance de remboursement. Wenner (1995) a trouvé que pour les groupes situés dans des localités reculées où les sources de crédit alternatives sont limitées, les groupes sont incités à rembourser le crédit reçu afin de s'assurer l'accès à de futurs emprunts.

Mosley (2001) a montré que l'accès des pauvres aux SFD a eu des impacts négatifs sur le revenu des ménages très pauvres. Il explique ce résultat par la faible capacité des ménages très pauvres à prendre le risque et par le faible rendement de leurs actifs. Un niveau de pauvreté initial élevé limite les pauvres dans leur choix de stratégies d'adaptation et compromet leur capacité à mobiliser tous les facteurs de production nécessaires pour générer des revenus à long terme à partir des emprunts. Le niveau de pauvreté élevé augmente également la probabilité que le crédit soit détourné à des fins de consommation. Un tel résultat négatif peut être modéré par l'accès au crédit informel si les emprunteurs utilisent le crédit formel pour financer la production et le crédit informel pour lisser leur consommation (Diagne et Zeller, 2001; Diagne, 1999). Malgré l'importance du niveau de pauvreté initial, il est difficile de l'utiliser comme variable explicative dans les modèles parce qu'il est probablement lié aux facteurs explicatifs de l'accès au microcrédit et de son impact. Son inclusion poserait des problèmes d'endogénéité.

Les travaux passés en revue ne comprennent pas de recherches analysant l'impact de la politique partisane sur la demande de crédit, l'accès au crédit, l'impact du crédit et la performance des institutions de microfinance. Le cadre analytique présenté dans la section suivante permet de dégager des hypothèses théoriques dont le test permettra peut-être de révéler l'influence de la politique partisane sur l'impact des programmes gouvernementaux de crédit.

Section 2 – Cadre d'analyse de l'effet de la politique partisane sur le microcrédit

Le présent cadre d'analyse se propose de mettre en évidence comment la politique partisane peut influencer l'accès au microcrédit et son impact.

Considérons la matrice 1 d'un jeu entre le gouvernement (G) et un partisan politique (P). Dans ce jeu statique, le gouvernement a deux stratégies : octroyer du crédit (OC) ou ne pas octroyer de crédit (NOC). Le partisan a également deux stratégies : travailler dur et payer en retour le crédit (W) ou ne pas travailler dur et détourner le crédit à d'autres fins (NW). Les indicateurs de gains sont ordinaux et permettent simplement d'indiquer l'ordre des préférences des joueurs en ce qui concerne les résultats possibles du jeu.

		Partisan	
		W	NW
Gouvernement	OC	(4,3)	(3,4)
	NOC	(2,2)	(1,1)

Pour le jeu tel qu'il est représenté par la matrice 1, le gouvernement a une stratégie dominante : OC ; c'est-à-dire octroyer le crédit quelle que soit la stratégie du partisan. Il préférerait cependant que le partisan travaille, c'est-à-dire utilise à bon escient le crédit. En sachant cela, le partisan choisirait de ne pas travailler (c'est-à-dire de détourner le crédit à d'autres fins) et l'équilibre obtenu serait (OC, NW). Même dans le long terme, cet équilibre qui n'est pas le plus favorable pour le gouvernement pourrait tenir, car celui-ci aurait peur de s'aliéner les voix de ses partisans. Il s'agit là d'un dilemme du Samaritain actif (Buchanan, 1977).

Face à un citoyen opposant ou non partisan, le gouvernement serait plutôt confronté à un jeu dont la matrice de gains est la matrice 2. Dans ce jeu, c'est plutôt l'opposant qui a une stratégie dominante : travailler dur (W). Ce qui force G à octroyer le crédit. L'équilibre (OC, W) obtenu est le deuxième bon résultat de G, mais l'impact sur le bénéficiaire est grand. Ainsi quel que soit le statut de l'emprunteur qui fait face au gouvernement (partisan ou non), celui-ci octroierait le crédit. Quand l'opinion publique favorise un programme, l'impact direct des partis sur l'accès au programme serait nul en ce sens que l'accès au microcrédit ne dépendrait pas du statut partisan de l'emprunteur.

		Opposant	
		W	NW
Gouvernement	OC	(3,4)	(2,1)
	NOC	(1,3)	(4,2)

Cependant, dans un environnement de concurrence politique, le parti d'opposition (ou la coalition de partis d'opposition) va tenter de changer les préférences des citoyens en leur disant que ne pas travailler dur et ne pas rembourser seraient les meilleures positions. En effet, selon Burstein et Linton (2002), les partis politiques définissent les problèmes publics, proposent des solutions, agrègent les préférences des citoyens en ce qui concerne les politiques publiques, mobilisent les votants, font des demandes aux élus, communiquent des informations sur les actions du gouvernement à leurs partisans et au public de façon plus large et rendent l'action législative la plus cohérente possible. Ainsi, comme le programme de microcrédit susciterait l'adhésion des citoyens, partisans ou opposants du parti au pouvoir, le parti d'opposition chercherait à convaincre les citoyens qu'ils ne doivent pas prendre le prêt et que cette attitude irait contre l'opinion publique. L'argument simple est qu'en situation de concurrence électorale, les partis intéressés par l'élection de leurs membres sont réticents à proposer des comportements allant contre l'opinion publique (Burstein et Linton, 2002; McGraw *et al.*, 1995). Si le parti de l'opposition convainquait le citoyen opposant qui choisit de ne pas rembourser, nous obtiendrions la matrice 3 en transposant les gains de la première ligne pour l'opposant influencé. Cette nouvelle configuration du jeu n'admet aucun équilibre en stratégie pure.

Matrice 3

		Opposant influencé	
		W	NW
Gouvernement	OC	(3,1)	(2,4)
	NOC	(1,3)	(4,2)

L'équilibre en stratégies mixtes permet d'introduire les perceptions des joueurs dans le jeu et les tentatives de chaque joueur d'influencer la perception de sa propre stratégie par l'autre. Mais l'analyse des équilibres en stratégie pure suffit pour formuler les deux hypothèses qui suivent :

- La probabilité d'accès au crédit ne dépend pas du statut partisan de l'emprunteur.
- L'impact du crédit sur le bien-être est plus faible pour un partisan que pour un non-partisan.

On constate que la situation inconfortable du gouvernement est surtout due à ses partisans qui refuseraient de travailler. Pire, son dilemme peut devenir un dilemme social où le comportement d'un seul partisan convaincrerait tous les autres partisans de faire de même, entraînant la faillite du programme de crédit. Le gouvernement peut éviter cette situation inconfortable en déconnectant par un « courage stratégique » la politique de microcrédit de la politique partisane, c'est-à-dire en déléguant l'octroi de crédit aux institutions professionnelles responsabilisées (voir Buchanan, 1977). La sensibilisation des partisans sur la nécessité de travailler pour rembourser le crédit et rendre

le programme de crédit durable peut, si elle est crédible et efficace, permettre d'infirmar l'hypothèse 2.

Section 3 – Modèles empiriques et données

Modèles

Pour évaluer l'impact du PMCPP sur le bien-être des bénéficiaires et en déduire les effets de la politique partisane, nous avons utilisé la stratégie d'identification causale basée sur le contrôle des variables associées au statut de traitement et à l'effet. Dans la mise en œuvre de la stratégie nous déduirons également les déterminants de l'accès au crédit.

Le modèle d'évaluation d'impact à estimer est constitué des équations (1) et (2) (voir Maddala, 1983):

$$MC_i = \Phi(\theta' X_{1i}) \quad (1)$$

$$IP_i = \beta + \theta_1 X_{1i} + \alpha MC_i + \mu h(X_{1i}, MC_i; \theta) + \epsilon_i \quad (2)$$

Avec:

$$h(X_{1i}, MC_i; \theta) = \frac{\phi(\theta' X_{1i}) * (MC_i - \Phi(\theta' X_{1i}))}{(1 - \Phi(\theta' X_{1i})) * \Phi(\theta' X_{1i})}$$

ϕ = fonction de densité normale standard;

Φ = fonction de distribution cumulative normale standard;

β = constante de régression;

α = coefficient d'impact;

μ = coefficient de biais de sélection.

Les variables de contrôle amplificatrices d'impact utilisées sont regroupées dans le vecteur colonne X_1 (voir plus bas). IP est l'indicateur d'impact et MC est la variable causale. L'interprétation de ces coefficients est standard. Si μ est significativement différent de 0 au seuil de 5%, il y a effectivement biais de sélection qui persisterait s'il n'était pas corrigé. Si α est significativement différent de 0 au seuil d'au plus 5%, le PMCPP a un impact positif significatif sur les bénéficiaires.

Pour estimer l'équation (2), nous utiliserons une procédure en deux étapes:

- 1) Estimer θ à partir d'un modèle qui stipule P en fonction de X_1 (modèle Probit) (1) afin d'obtenir une estimation \hat{h} de h. L'interprétation de cette équation intermédiaire permet d'identifier les déterminants de l'accès au programme de crédit.

- 2) Estimer θ , α et μ de l'équation (2) par une régression par la méthode des moindres carrés ordinaires de IP sur X , MC et \bar{h} .

Mesures des variables

Pour mesurer la pauvreté, nous allons construire un indicateur fondé sur la théorie des ensembles flous (Fleurbaey *et al.*, 1997). On peut définir le pauvre comme celui qui vit à l'écart de l'ensemble de la société et qui est exclu des ressources, chances et sources de bien-être subjectives et objectives auxquelles les autres ont largement accès dans la même communauté. Partant de cette définition, il s'agit de construire un indicateur de pauvreté en établissant une fonction d'appartenance des individus à un groupe, qui, à ses extrémités, inclut l'individu ou l'en exclut de façon certaine du groupe des pauvres, mais qui, entre les valeurs extrêmes, varie proportionnellement au degré de proximité du groupe des pauvres.

Mathématiquement, P l'ensemble des pauvres est donné par :

$$P = \{i : 0 < \mu_p(i) \leq 1\}$$

Si $\mu_p(i) = 0$, $i \notin P$; si $\mu_p(i) = 1$, i est pauvre de façon certaine.

Le degré d'appartenance de i au groupe des pauvres est donné par $\mu_p(i)$. Cet indicateur a un certain nombre de propriétés que les indicateurs de pauvreté unidimensionnels n'ont pas. Nous pouvons en citer trois :

- 1) La méthode de la théorie des ensembles flous offre l'avantage d'intégrer l'ensemble des ressources et des indicateurs non monétaires dans la construction de l'indicateur de la pauvreté. Cet avantage est très important, car se fonder uniquement sur le revenu ou les dépenses monétaires pour déterminer le niveau de pauvreté serait très limité pour ceux qui n'ont pas de revenus réguliers. Par exemple, l'alternance de bonnes et de mauvaises années et les variabilités saisonnières intra-annuelles sont si manifestes au Bénin qu'il serait illogique de définir le niveau de pauvreté d'un agriculteur à partir des résultats d'une seule année. Un bas niveau de revenu résultant d'une mauvaise année n'est pas nécessairement un signe de pauvreté durable, le ménage pouvant désépargner à partir de son patrimoine, bénéficier des solidarités familiales, du réseau relationnel et autres libertés civiles et politiques (capital social), de la production domestique, des équipements, du logement et d'autres indicateurs subjectifs qui sont également très importants pour caractériser le niveau de pauvreté.
- 2) Plus un bien est répandu dans une communauté, plus son manque signifie un degré de pauvreté élevé.
- 3) La théorie prend en compte l'idée de la gravité du cumul des privations. Le degré d'appartenance au groupe des pauvres est d'autant plus élevé

La microfinance : des questions contemporaines

que les handicaps s'ajoutent les uns aux autres. Mais il importe d'apporter un rééquilibrage au poids commun de deux facteurs fortement corrélés afin d'éviter la surreprésentation de certaines dimensions de la pauvreté.

Soit f_i la proportion de vecteurs de dotations composés au moins des mêmes privations que le vecteur de dotations de l'individu i . Autrement dit, on compte le nombre de pauvres qui ont le niveau de pauvreté de i ou qui sont plus pauvres que i . Une mesure d'appartenance intermédiaire au groupe des pauvres $m_p(i)$ est donnée par :

$$m_p(i) = \frac{\ln(\frac{1}{f_i})}{\sum_{i=1}^n \frac{1}{f_i}}; 0 \leq f_i \leq 1$$

On peut remarquer que plus un individu est pauvre, plus f_i est faible, plus $1/f_i$ est élevé et plus $m_p(i)$ est élevé. En centrant et en standardisant cette fonction d'appartenance, on obtient la fonction d'appartenance dont l'expression est donnée par l'indicateur IP de pauvreté suivant :

$$P = f_p(i) = \frac{m_p(i) - \min m_p(i)}{\max[m_p(i)] - \min[m_p(i)]} \times 100\%$$

Cet indicateur de pauvreté varie entre 0 et 100. Plus la fonction d'appartenance se rapproche de 100, plus le degré de pauvreté est élevé. Elle prend la valeur 0 pour les individus qui sont au regard de l'ensemble de la population dans une position telle que personne n'a un style de vie meilleur que les leurs.

Les neuf « biens » utilisés pour construire l'indicateur IP sont :

- le moyen énergétique d'éclairage : électricité/gaz/énergie solaire ;
- le nombre de pièces de la maison utilisées pour dormir ;
- le combustible utilisé pour cuisiner : charbon de bois, électricité, gaz, pétrole pour éviter la pollution domestique ;
- la possession de moto ou plus pour le déplacement ;
- la possession d'un téléphone mobile pour s'informer et informer ;
- la possession d'une parcelle locie, bâtie ou irriguée ;
- l'appartenance à des associations (une mesure du capital social) ;
- être celui ou celle qui prend les grandes décisions dans son ménage ou partage ces décisions avec son conjoint ;
- entretenir de bonnes relations avec son conjoint.

La variable causale utilisée est l'accès ou non au crédit MCDP (MC).

Données

Les données primaires concernant l'indicateur de pauvreté IP évalué au niveau individuel et les variables du vecteur X_i et celles qui sont utilisées pour l'analyse qualitative proviennent d'un questionnaire administré par interview par des enquêteurs à un échantillon constitué d'emprunteurs et de non-emprunteurs du PMCPP. L'échantillon est composé de bénéficiaires et de non-bénéficiaires du MCPP.

Les informations disponibles pour constituer l'échantillon des bénéficiaires ont été très limitées. Elles concernaient seulement le nombre de bénéficiaires par département. On a donc procédé à un sondage aléatoire stratifié sur les bénéficiaires, chaque strate étant constituée des bénéficiaires de chaque département. De façon opérationnelle, on a ciblé aléatoirement dans la zone de résidence du bénéficiaire deux (02) non-bénéficiaires contre un (01) bénéficiaire de microcrédit exerçant la même activité. Ensuite, on a procédé selon la technique de la boule de neige pour l'identification des non-bénéficiaires. Au total l'échantillon global est constitué de 1 560 individus dont 520 bénéficiaires de crédit MCPP. Le taux de retour est de 90%, soit 1 400 questionnaires administrés. Le tableau 1 donne les statistiques descriptives pour quelques variables.

Les statistiques montrent que l'échantillon comporte 36% d'emprunteurs qui ont reçu en moyenne trois crédits chacun. Il s'agit en effet d'un programme de crédit prioritairement orienté vers les femmes (93%). Les emprunteurs sont à 23% des femmes chefs de ménage. La majorité des individus enquêtés sont en majorité non instruits. Les pourcentages d'emprunteurs qui investissent dans les activités agricoles (16%) ou dans les activités de transformation (15%) sont plus faibles que celui de ceux qui investissent dans les activités commerciales. Les leaders des groupes de caution solidaires sont favorablement appréciés par 90% des emprunteurs. Les bénéficiaires ont moins recours au crédit informel (13%) que les non-bénéficiaires (24%). Un pourcentage d'emprunteurs plus élevé (69%) affirme être partisan de la coalition de partis au pouvoir, contre 55% des non-emprunteurs. Les valeurs de l'indicateur de pauvreté construit montrent que les bénéficiaires de crédit sont en moyenne moins pauvres (IP = 32,60) que les non-bénéficiaires (IP = 44,81).

Tableau 2
Statistiques descriptives des variables utilisées : moyenne (écart-type)

Variables	Bénéficiaires MCP (N1 = 485)	Non-bénéficiaires MCP (N2 = 879)	Échantillon global (N = 1364)
MC	1,00	0,00	0,36 (0,48)
Accès au microcrédit aux plus pauvres (1 = accès, 0 = non-accès)			
NIP	3,02 (1,69)	0,00	1,07 (1,76)
Nombre de crédits MCP obtenus			
SEXEF	0,93 (0,26)	0,87 (0,34)	0,89 (0,31)
Sexe féminin (1 = femme, 0 = homme)			
FEMCM	0,23 (0,42)	0,14 (0,35)	0,18 (0,38)
Sexe du chef de ménage (1 = femme, 0 = homme)			
AGÉ	37,93 (10,81)	34,08 (11,04)	35,45 (11,11)
Âge de l'emprunteur (nombre d'années)			
TME	5,51 (3,82)	4,96 (3,02)	5,15 (3,33)
Taille du ménage (nombre de personnes)			
EDUC			
Niveau d'éducation de l'emprunteur/mesure du capital humain (0 = aucun, 1 = alphabétisé en langue locale seulement, 2 = niveau primaire, 3 = niveau secondaire, 4 = plus que le niveau secondaire)	0,85 (1,19)	1,12 (1,26)	1,02 (1,24)
SAA	0,16 (0,37)	0,17 (0,37)	0,16 (0,37)
Secteur d'activité agriculture (1 si agriculture, 0 sinon)			
SAT	0,15 (0,36)	0,18 (0,38)	0,17 (0,37)
Secteur d'activité transformation/mini-industrie (= 1 si transformation ou artisanat, = 0 sinon. SAC = secteur d'activité commerce)			

Politique partisane et impact des politiques publiques de microfinance

Variables	Bénéficiaires MCPP (N1 = 485)	Non-bénéficiaires MCPP (N2 = 879)	Échantillon global (N = 1364)
LEADER Le leader du groupe du village ou du quartier de ville de l'emprunteur possède les bonnes qualités de gestion d'un groupe humain (1 = oui, 0 = non)	0,90 (0,30)	0,77 (0,42)	0,85 (0,36)
CINFORM Bénéficiaire d'un crédit informel (1 = oui, 0 = non)	0,13 (0,33)	0,24 (0,43)	0,20 (0,40)
CHOCN Expérience de choc négatif préalable à l'emprunt (1 = oui, 0 = non)	0,38 (0,49)	0,41 (0,49)	0,40 (0,49)
CHOCP Expérience de choc positif préalable à l'emprunt (1 = oui, 0 = non)	0,62 (0,49)	0,64 (0,48)	0,64 (0,48)
DEP1 Département de l'emprunteur = Littoral/Atlantique, Mono/Coufo, Zou/Collines (DEP1 = 1 si oui, 0 sinon)	0,66 (0,47)	0,70 (0,46)	0,68 (0,46)
DEP2 Département de l'emprunteur = Ouémé (DEP2 = 1 si oui, 0 sinon, DEP3 est la référence. DEP3 = 1 si Borgou/Alibori, Atacora/Donga)	0,06 (0,24)	0,06 (0,24)	0,06 (0,24)
BPOL Bénéfice politique (appartenance au parti ou coalition de partis au pouvoir = 1, 0 = non)	0,69 (0,46)	0,55 (0,50)	0,60 (0,50)
ECHEREMB Respect des échéances de remboursement (1 = oui, 0 = non)	0,94 (0,23)	-	-
IP Niveau de pauvreté	32,60 (17,51)	44,81 (19,36)	40,47 (19,61)

Section 4 – Résultats empiriques

Dans cette section nous présentons successivement les résultats empiriques concernant les déterminants de l'accès au MCPP, les facteurs amplificateurs d'impact et les déterminants de la performance de remboursement au niveau client.

Déterminants de l'accès au MCPP

Le tableau 3 présente les résultats empiriques du modèle Probit des déterminants de l'accès au MCPP. Le modèle est globalement significatif avec un pseudo- R^2 de 0,14.

Les résultats montrent que le statut partisan de l'individu n'a pas d'effet sur l'accès au crédit, ce qui confirme notre première hypothèse théorique formulée dans le cadre analytique. Nous en déduisons qu'un programme populaire comme le programme de microcrédit aux plus pauvres est aussi bien demandé par les partisans que les non-partisans et que les intermédiaires n'utilisent pas le militantisme partisan comme critère d'accès au crédit. On peut aussi arguer qu'intéressés par l'élection de leurs mandants, les intermédiaires cherchent plutôt à recruter de nouveaux partisans ou à changer les préférences de vote des opposants déclarés ou potentiels (Burstein et Linton, 2002, McGraw *et al.*, 1995).

L'accès au MCPP est également influencé par le sexe féminin, l'âge de l'emprunteur, la taille du ménage, la qualité du leadership des responsables des groupes de caution solidaire, l'accès au crédit informel et le département d'appartenance de l'emprunteur.

L'effet positif du sexe féminin sur la probabilité d'accès au crédit est une confirmation du privilège accordé au sexe féminin par les systèmes de financement décentralisé ou par les programmes publics de microfinance. Ce résultat confirme ceux d'Aga et Reilly (2011) et ceux de Dutta et de Magableh (2011). Les influences positives de l'âge de l'emprunteur et de la taille du ménage montrent que ce sont les ménages d'une certaine maturité qui demandent et obtiennent le microcrédit. Le résultat concernant l'âge confirme ceux de plusieurs auteurs qui ont interprété l'âge comme un proxy de l'expérience acquise (Zeller, 1994; Mpuga, 2004; Okurut, 2004; Messah et Wangi, 2011; Duman, 2009; Dutta et Magableh, 2011). La perception positive des leaders des groupes favorise l'accès au crédit. Ce résultat concorde avec ceux d'un certain nombre d'auteurs (Paxton, 1996; Hermes *et al.*, 2005 et 2006). Ce résultat montre l'importance des leaders locaux dans la résolution des problèmes d'information liés au crédit. Les résultats montrent également que le crédit MCPP est un substitut du crédit informel, indiquant que les programmes volontaristes de crédit permettent de soustraire les pauvres du recours aux

Tableau 3
 Résultats d'estimations des déterminants de l'accès au MCPP (modèle Probit)
 Variable dépendante MC (MC = 1 bénéficiaire et MC = 0 si non-bénéficiaire)

Variables indépendantes	Coefficients (écart-type)
SEXEF	0,75*** (0,17)
Sexe féminin (1 = femme, 0 = homme)	
FEMCM	0,18 (0,13)
Sexe du chef de ménage (1 = femme, 0 = homme)	
AGE	0,02*** (0,005)
Âge de l'emprunteur (nombre d'années)	
TME	0,03* (0,017)
Taille du ménage (nombre de personnes)	
EDUC	
Niveau d'éducation de l'emprunteur/mesure du capital humain (0 = aucun, 1 = alphabétisé en langue locale seulement, 2 = niveau primaire, 3 = niveau secondaire, 4 = plus que le niveau secondaire)	0,001 (0,04)
SAA	0,07 (0,14)
Secteur d'activité agriculture (1 si agriculture, 0 sinon)	
SAT	0,13 (0,14)
Secteur d'activité transformation/mini-industrie (- 1 si transformation ou artisanat, = 0 sinon. SAC = secteur d'activité commerce)	
LEADER	
Le leader du groupe du village ou du quartier de ville de l'emprunteur possède les bonnes qualités de gestion d'un groupe humain (1 = oui, 0 = non)	0,61*** (0,13)
CINFORM	
Bénéficiaire d'un crédit informel (1 = oui, 0 = non)	- 0,68*** (0,13)

	Variables indépendantes	Coefficients (écart-type)
CHOEN		
Expérience de choc négatif préalable à l'emprunt (1 = oui, 0 = non)		0,01
CHOCP		(0,11)
Expérience de choc positif préalable à l'emprunt (1 = oui, 0 = non)		0,0004
DEP1		(0,11)
Département de l'emprunteur = Littoral/Atlantique, Mono/Couffo, Zou/Collines (DEP1 = 1 si oui, 0 sinon)		-0,53***
DEP2		(0,14)
Département de l'emprunteur = Ouémé (DEP2 = 1 si oui, 0 sinon. DEP3 est la référence. DEP3 = 1 si Borgou/Alibori, Atacora/Donga)		0,91
BPOL		(0,38)**
Bénéfice politique (appartenance au parti ou coalition de partis au pouvoir = 1, 0 = non)		0,13
Constante		(0,11)
		-1,39
		(0,34)

Nombre d'observations = 767, Likelihood Ratio (ddf = 14) = 146,98***. Pseudo-R² de Macfadden = 0,14.

Les étoiles *, ** et *** indiquent respectivement les résultats significativement différents de 0 à 10 %, 5 % et 1 %.

crédits informels à taux usuraires. Toutes choses étant égales par ailleurs, les départements relativement aisés (DEP1) ont moins accès au crédit que les départements plus pauvres. Ce résultat dénote une certaine efficacité du ciblage des pauvres. La section suivante permet de vérifier si cette efficacité du ciblage s'accompagne d'un impact positif du MCPP sur le bien-être des bénéficiaires.

L'effet positif du sexe féminin sur la probabilité d'accès au crédit est une confirmation du privilège accordé au sexe féminin par les systèmes de financement décentralisé ou par les programmes publics de microfinance. Ce résultat confirme ceux d'Aga et Reilly (2011) et ceux de Dutta et de Magableh (2011). Les influences positives de l'âge de l'emprunteur et de la taille du ménage montrent que ce sont les ménages d'une certaine maturité qui demandent et obtiennent le microcrédit. Le résultat concernant l'âge confirme ceux de plusieurs auteurs qui ont interprété l'âge comme un proxy de l'expérience acquise (Zeller, 1994; Mpuga, 2004; Okurut, 2004; Messah et Wangi, 2011; Duman, 2009; Dutta et Magableh, 2011). La perception positive des leaders des groupes favorise l'accès au crédit. Ce résultat concorde avec ceux d'un certain nombre d'auteurs (Paxton, 1996; Hermes *et al.*, 2005 et 2006). Ce résultat montre l'importance des leaders locaux dans la résolution des problèmes d'information liés au crédit. Les résultats montrent également que le crédit MCPP est un substitut du crédit informel, indiquant que les programmes volontaristes de crédit permettent de soustraire les pauvres du recours aux crédits informels à taux usuraires. Toutes choses étant égales par ailleurs, les départements relativement aisés (DEP1) ont moins accès au crédit que les départements plus pauvres. Ce résultat dénote une certaine efficacité du ciblage des pauvres. La section suivante permet de vérifier si cette efficacité du ciblage s'accompagne d'un impact positif du MCPP sur le bien-être des bénéficiaires.

Impact du MCPP sur le niveau de pauvreté des bénéficiaires

Le tableau 4 expose les résultats de l'estimation de l'impact du MCPP sur le bien-être des bénéficiaires.

Le modèle de sélection estimé (modèle 1) est globalement significatif avec le coefficient associé au rapport de Mills positif et significativement différent de 0 au seuil de 10%; ce qui suggère que les bénéficiaires de crédit ont un niveau de pauvreté plus élevé que le niveau de pauvreté moyen de l'échantillon (voir Maddala, 1983). Cependant, le modèle 1 pose des problèmes de multicollinéarité (facteur d'inflation de la variance-VIF supérieur à 5) dus à l'introduction du rapport de Mills et des problèmes d'hétéroscédasticité. La correction du problème de multicollinéarité par l'abandon du rapport de Mills comme variable explicative a permis d'obtenir le modèle 2, dans lequel persiste le problème d'hétéroscédasticité. L'estimation du modèle robuste 3 a permis d'éliminer le problème d'hétéroscédasticité.

crédits informels à taux usuraires. Toutes choses étant égales par ailleurs, les départements relativement aisés (DEP1) ont moins accès au crédit que les départements plus pauvres. Ce résultat dénote une certaine efficacité du ciblage des pauvres. La section suivante permet de vérifier si cette efficacité du ciblage s'accompagne d'un impact positif du MCPP sur le bien-être des bénéficiaires.

L'effet positif du sexe féminin sur la probabilité d'accès au crédit est une confirmation du privilège accordé au sexe féminin par les systèmes de financement décentralisé ou par les programmes publics de microfinance. Ce résultat confirme ceux d'Aga et Reilly (2011) et ceux de Dutta et de Magableh (2011). Les influences positives de l'âge de l'emprunteur et de la taille du ménage montrent que ce sont les ménages d'une certaine maturité qui demandent et obtiennent le microcrédit. Le résultat concernant l'âge confirme ceux de plusieurs auteurs qui ont interprété l'âge comme un proxy de l'expérience acquise (Zeller, 1994; Mpuga, 2004; Okurut, 2004; Messah et Wangi, 2011; Duman, 2009; Dutta et Magableh, 2011). La perception positive des leaders des groupes favorise l'accès au crédit. Ce résultat concorde avec ceux d'un certain nombre d'auteurs (Paxton, 1996; Hermes *et al.*, 2005 et 2006). Ce résultat montre l'importance des leaders locaux dans la résolution des problèmes d'information liés au crédit. Les résultats montrent également que le crédit MCPP est un substitut du crédit informel, indiquant que les programmes volontaristes de crédit permettent de soustraire les pauvres du recours aux crédits informels à taux usuraires. Toutes choses étant égales par ailleurs, les départements relativement aisés (DEP1) ont moins accès au crédit que les départements plus pauvres. Ce résultat dénote une certaine efficacité du ciblage des pauvres. La section suivante permet de vérifier si cette efficacité du ciblage s'accompagne d'un impact positif du MCPP sur le bien-être des bénéficiaires.

Impact du MCPP sur le niveau de pauvreté des bénéficiaires

Le tableau 4 expose les résultats de l'estimation de l'impact du MCPP sur le bien-être des bénéficiaires.

Le modèle de sélection estimé (modèle 1) est globalement significatif avec le coefficient associé au rapport de Mills positif et significativement différent de 0 au seuil de 10%; ce qui suggère que les bénéficiaires de crédit ont un niveau de pauvreté plus élevé que le niveau de pauvreté moyen de l'échantillon (voir Maddala, 1983). Cependant, le modèle 1 pose des problèmes de multicolinéarité (facteur d'inflation de la variance-VIF supérieur à 5) dus à l'introduction du rapport de Mills et des problèmes d'hétéroscédasticité. La correction du problème de multicolinéarité par l'abandon du rapport de Mills comme variable explicative a permis d'obtenir le modèle 2, dans lequel persiste le problème d'hétéroscédasticité. L'estimation du modèle robuste 3 a permis d'éliminer le problème d'hétéroscédasticité.

Tableau 4
 Résultats d'estimation de l'impact du MCPP sur les bénéficiaires (modèles de régression multiple, variable dépendante = IP et un modèle Probit, modèle 6, variable dépendante = respect des échéances de remboursement)

Variables indépendantes	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3 (robuste)	Modèle 4 (emprunteurs)	Modèle 5 (robuste, non-emprunteurs)	Modèle 6 (emprunteurs, respect échéances)
MC	-11,24*** (1,23)	-11,22*** (1,38)	-11,22*** (1,33)	-	-	-
Accès au crédit				0,81* (0,48)		
NIP						
Nombre de crédits MCPP						
SEXE						
Sexe féminin (1 = femme, 0 = homme)	4,36 (5,81)	-4,82** (2,20)	-4,82** (2,27)	-5,98* (3,39)	-3,69 (3,14)	0,23 (0,45)
FEMCM	7,10*** (1,84)	5,44*** (1,57)	5,44*** (1,65)	6,23*** (1,90)	3,48 (2,63)	-0,63*** (0,24)
Sexe du chef de ménage (1 = femme, 0 = homme)						
AGE						
Âge de l'emprunteur (nombre d'années)	0,09 (0,13)	-0,11* (0,06)	-0,11* (0,06)	-0,10 (0,08)	-0,09 (0,098)	0,004 (0,010)
TME						
Taille du ménage (nombre de personnes)	-0,72*** (0,25)	-1,01*** (0,19)	-1,01*** (0,19)	-0,95*** (0,21)	-1,38*** (0,51)	-0,05*** (0,02)
EDUC						
Niveau d'éducation de l'emprunteur / une mesure du capital humain (0 = aucun, 1 = alphabétisé en langue locale seulement, 2 = niveau primaire, 3 = niveau secondaire, 4 = plus que le niveau secondaire)	-0,21 (0,53)	-0,18 (0,54)	-0,18 (0,54)	-0,36 (0,67)	-0,02 (0,92)	-0,02 (0,09)

La microfinance : des questions contemporaines

Variables indépendantes	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3 (robuste)	Modèle 4 (emprunteurs)	Modèle 5 (robuste, non- emprunteurs)	Modèle 6 (emprunteurs, respect échéances)
SAA Secteur d'activité agriculture (1 si agriculture, 0 sinon)	-1,18 (1,85)	-1,93 (1,80)	-1,93 (1,61)	-0,51 (2,35)	-3,10 (2,81)	-0,25 (0,31)
SAT Secteur d'activité transformation / mini-industrie (= 1 si transformation ou artisanat, = 0 sinon, SAC = secteur d'activité commerce)	-0,26 (1,98)	-1,73 (1,78)	-1,73 (1,97)	-7,85*** (2,32)	5,62* (2,96)	-0,35 (0,31)
LEADER Le leader du groupe du village ou du quartier de ville de l'emprunteur possède les bonnes qualités de gestion d'un groupe humain (1 = oui, 0 = non)	9,50** (4,64)	2,17 (1,76)	2,17 (1,84)	0,19 (2,62)	4,14 (2,67)	0,34 (0,32)
CINFORM Bénéficiaire d'un crédit informel (1 = oui, 0 = non)	-7,02 (5,02)	1,07 (1,65)	1,07 (1,68)	2,06 (2,41)	0,46 (2,34)	0,08 (0,33)
CHOEN Expérience de choc négatif préalable à l'emprunt (1 = oui, 0 = non)	-1,40 (1,33)	-1,49 (1,33)	-1,49 (1,33)	-0,84 (1,65)	-3,28 (2,26)	-0,14 (0,22)
CHOCP Expérience de choc positif préalable à l'emprunt (1 = oui, 0 = non)	-2,15 (1,37)	-2,19 (1,37)	-2,19 (1,45)	-1,03 (1,72)	-3,04 (2,21)	0,016 (0,24)
DEP1 Département de l'emprunteur = Littoral/Atlantique, Moro/Couffo, Zou/Collines (DEP1 = 1 si oui, 0 sinon)	0,28 (3,45)	5,44*** (1,65)	5,44*** (1,60)	5,05*** (1,92)	6,68* (3,62)	0,52** (0,24)

La microfinance : des questions contemporaines

Variables indépendantes	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3 (robuste)	Modèle 4 (emprunteurs)	Modèle 5 (robuste, non- emprunteurs)	Modèle 6 (emprunteurs, respect échéances)
DEP2						
Département de l'emprunteur = Ouémé (DEP2 = 1 si oui, 0 sinon. DEP3 est la référence. DEP3 = 1 si Borgou/Alibori, Atacora/Donga)	2,42 (5,11)	-4,04 (3,44)	-4,04 (3,87)	-3,53 (3,64)	-14,34 (3,50)***	0,18 (0,44)
BPOL	-1,74 (1,63)	-3,29** (1,36)	-3,29** (1,43)	-1,50 (1,76)	-6,09*** (2,28)	0,56** (0,23)
Militantisme partisan (appartenance au parti ou coalition de partis au pouvoir = 1, 0 = non)	19,54* (11,45)	-	-	-	-	-
Rapport de Mill	23,61 (19,62)	56,31*** (4,18)	56,31*** (4,53)	43,10*** (5,91)	56,19*** (7,29)	0,99 (0,77)
Constante	N = 767 F(16, 750) -13,32*** R ² ajusté = 0,20	N = 767 F(15, 751) -13,98*** R ² ajusté = 0,20	N = 767 F(15, 751) -14,28*** R ² = 0,22	N = 463 F(15, 447) -4,33*** R ² ajusté = 0,10	N = 304 F(14, 289) -13,99*** R = 0,16	N = 463 Rapport de vraisemblance = 24,80** Pseudo-R ² = 0,13
Test d'ajustement global	VIF = 5,98 KHi carré (1) = 4,11**	VIF = 1,15 KHi carré (1) = 3,13*	VIF = 1,15 KHi carré (1) = 3,13*	VIF = 1,14 KHi carré (1) = 1,28	VIF = 1,20	
Test de multicolinéarité						
Test d'hétéroscédasticité						

Les résultats du modèle 3 montrent que l'accès au MCPP a un effet négatif et significatif sur le niveau de pauvreté. Celui-ci a été réduit en moyenne de 11 points grâce au crédit. Les femmes, les individus plus âgés ayant des ménages de plus grande taille et ceux qui affirment être partisans de la coalition de partis au pouvoir sont en moyenne moins pauvres que les individus de l'échantillon. Les femmes chefs de ménage et les individus des départements jugés plus aisés (DEP1 ; voir Schreiner, 2012) sont en général plus pauvres.

Les résultats du modèle 4 montrent que l'appartenance partisane n'a aucun effet sur l'impact du crédit et suggèrent peut-être que les discours politiques se neutralisent. Les effets du soutien des partisans au programme comme de la recherche du renouvellement du crédit par les non-partisans s'équilibrent et annulent l'effet du statut partisan sur l'accès au programme. Cependant, les partisans respectent mieux les échéances de remboursement que les non-partisans, même si l'accès au crédit leur permet de réduire la pauvreté (modèle 6). Cela suggère que les non-partisans adoptent des comportements stratégiques d'aléa moral et sont plus sensibles au discours des partis opposants qui incitent à ne pas rembourser. Le sexe féminin, la taille du ménage et l'utilisation du crédit dans les activités de transformation et d'artisanat amplifient l'effet négatif du crédit sur le niveau de pauvreté, tandis que le nombre de crédits obtenus, le statut de femme chef de ménage et l'appartenance à des départements plus aisés amplifient l'effet positif du crédit sur le niveau de pauvreté. La taille du ménage a le même effet réducteur de la pauvreté chez les non-bénéficiaires : les individus issus des ménages de grande taille ont tendance à être moins pauvres. Il en est de même des individus issus des départements du Sud (DEP1).

Conclusion

Les individus qui sont ciblés par le programme de crédit sont en moyenne plus pauvres que les non-bénéficiaires, ce qui suggère un ciblage efficace des bénéficiaires visés. Le programme a permis de réduire le niveau de pauvreté des plus pauvres. Ces résultats montrent qu'un programme populaire qui s'accompagne d'un discours politique efficace peut aider à améliorer le bien-être des plus pauvres. Cependant, la durée d'évaluation du programme est très courte pour permettre un jugement définitif. L'utilisation des intermédiaires professionnels explique peut-être ce résultat et montre la nécessité pour les pouvoirs publics d'avoir le « courage stratégique » de confier la gestion des programmes de développement à des intermédiaires professionnels avec le moins d'implication directe possible.

Références

- Aga C. A. et Reilly B. (2011), Access to Credit and Informality Among Micro and Small, *Enterprises in Ethiopia. Internal Review of Applied Economics*, vol. 25, n° 3, p. 313-329.
- Armendariz de Aghion B. et Morduch J. (2010), *The Economics of Microfinance*, 2nd ed., Cambridge, MIT Press.
- Aziemo R. (2011), *Formal and Informal Institutions' Lending Policies and Access to Credit by Small-scale Enterprises in Kenya: An Empirical Assessment*, The African Research Consortium, Research Paper, n° 111. En ligne : <http://www.aercafrica.org/documents/RP111.pdf> (consulté le 10 novembre 2011).
- Barslund M. et Tarp F. (2008), Formal and Informal Rural Credit in Four Provinces in Vietnam, *Journal of Development Studies*, vol. 44, n° 4, p. 485-503.
- Bateman M. (2010), *Why doesn't Microfinance Work? The Destructive Rise of Local Neoliberalism*, London, Zed Books.
- Bigsten A., Collier P., Dercan S., Fafchamps M., Gauthier B., Gunning J. W., Soderbom M. O., Ostendorp R., Patillo C. T. F. et Zeufack A. (2000), *Credit Constraints in Manufacturing Enterprises in Africa, Industry Surveys in Africa*. En ligne : <http://www.bepress.com/cgi/viewcontent.cgi?Article=1135&context=case> (consulté le 8 novembre 2011).
- Binks M. et Ennew T. (1996), Financing Small Firms, dans P. Burns et J. Dewhurst (éd.), *Small Business and Entrepreneurship*, 2nd ed., London, Macmillan.
- Buchanan J. M. (1977), The Samaritan Dilemma, in *Freedom and Constitutional Contract. Perspectives of a Political Economists*, Texas A & M University Press, p. 168-185.
- Burstein P. et Linton A. (2002), The Impact of Political Parties, Interest Groups, and Social Movement Organizations on Public Policy: Some Recent Evidence and Theoretical Concerns, *Social Forces*, vol. 81, n° 2, p. 381-408.
- Cassar A., Crowley L. et Wydick B. (2007), The Effect of Social Capital on Group Loan Repayment; Evidence from Field Experiments, *The Economic Journal*, vol. 117, n° 517, F85-F106.
- Cox D. et Jappeli T. (1993), The Effect of Borrowing Constraints on Consumer Liabilities, *Journal of Money, Credit and Banking*, vol. 25, n° 2, p. 197-213.
- Crook J. (2001), The Demand for Household Debt in the USA: Evidence From the 1995 Survey of Consumer Finance, *Journal of Applied Economics*, vol. 11, n° 1, p. 83-91.
- Cull R., Demirgüç-Kunt A. et Morduch J. (2007), Financial Performance and Outreach: A Global Analysis of Leading Microbanks, *The Economic Journal*, vol. 117, n° 517, F107-F133.

- Diagne A. (1999), *Determinants of Household Access to and Participation in Formal and Informal Credit Markets in Malawi*, International Food Policy Research Institute, Washington, Discussion Paper, n° 67.
- Diagne A. et Zeller M. (2001), *Access to Credit and its Impact on Welfare in Malawi*, International Food Policy Research Institute, Washington, Research Report, n° 116.
- Duman A. (2009), *Determinants of Access to Credit in Microenterprises of Turkey*, Izmir University of Economics. En ligne : <http://homes.ieu.edu.tr/~aduman/econ424/accesstocredit.pdf> (consulté le 11 novembre 2011).
- Dutta D. et Magableh I. (2006), A Socio-economic Study of the Borrowing Process: The Case of Microentrepreneurs in Jordan, *Applied Economics*, vol. 38, n° 14, p. 1627-1640.
- Fleurbaey M., Herpin N., Martinez M. et Verger D. (1997), Mesurer la pauvreté? dans INSEE, « Mesurer la pauvreté aujourd'hui », *Économie et statistique*, n° 308-309-310, p. 23-33.
- Gabel M. (1998), Public Support for European Integration: An Empirical Test of Five Theories, *The Journal of Politics*, vol. 60, n° 2, p. 333-354.
- Gine X. et Karlan D. (2009), Group Versus Individual Liability: Long Term Evidence from Philippine Microcredit Lending Groups. En ligne : [<http://ssrn.com/abstract=1407614>] (consulté le 3 juin 2012).
- Hassan M. K. (2002), The Microfinance Revolution and the Grameen Bank Experience in Bangladesh, *Financial Markets Institutions and Instruments*, vol. 11, n° 3, p. 206-265.
- Hermes N., Lensink R. et Mehrteab H. T. (2006), Does the Group Leader Matter? The Impact of Monitoring Activities and Social Ties of Group Leaders on the Repayment Performance of Group Based Lending in Eritrea, *African Development Review*, vol. 18, n° 1, p. 72-97.
- (2005), Peer Monitoring, Social Ties and Moral Hazard in Group Lending Programmes: Evidence from Eritrea, *World Development*, vol. 33, n° 1, p. 149-169.
- Karlan D. S. (2007), Social Connections and Group Banking, *The Economic Journal*, vol. 117, n° 517, F52-F84.
- Kimuyu P. et Omiti J. (2000), *Institutional Impediments to Access to Credit by Micro and Small Scale Enterprises in Kenya*, Institute of Policy Analysis and Research IPAR, Nairobi, Discussion Paper, n° 026/2000.
- Maddala G. S. (1983), *Limited-dependent and Qualitative Variables in Econometrics*, Econometric Society Monographs, Cambridge University Press.
- McGraw K. M., Best S. et Timpone R. (1995), What They Say or What They Do? The Impact of Elite Explanation and Policy Outcomes on Public Opinion, *American Journal of Political Science*, vol. 39, n° 1, p. 53-74.
- Messah O. B. et Wangi P. N. (2011), Factors that Influence the Demand for Credit Among Small Scale Investors: A Case Study of Meru Central

La microfinance : des questions contemporaines

- District, Kenya, *Research Journal of Finance and Accounting*, vol. 2, n° 2, p. 2222-2847.
- Mosley P. (2001), Microfinance and Poverty in Bolivia, *The Journal of Development Studies*, vol. 37, n° 4, p. 101-132.
- Mpuga P. (2004), Demand for Credit in Rural Uganda: Who Cares for the Peasants? Paper presented at the Conference on Growth, Poverty Reduction and Human Development in Africa. En ligne : <http://www.csae.ox.ac.uk/conferences/2004-gprahdia/papers/2f-mpuga-csae2004.pdf>.
- Nguyen G. H., Wampfler B., Benoit-Cattin M. et Savadogo K. (2002), Characteristics of Households' Demand for Financial Services in Highly Uncertain Economies. En ligne : http://afm.cirad.fr/documents/4_Services/microfinance/EN/2_Burkina_Nguyen.pdf (consulté le 9 mai 2012).
- Okten C. et Osili U. O. (2004), Social Networks and Credit Access in Indonesia, *World Development*, vol. 32, n° 7, p. 1225-1246.
- Okurut F. N. (2004), *Access to Credit by the Poor in South Africa: Evidence from Household Survey Data 1995 and 2000*, Department of Economics and Bureau for Economic Research, University of Stellenbosch, Working Paper, n° 13/06.
- Paxton J. (2002), Depth of Outreach and its Relation to the Sustainability of MFIs, *Saving and Development*, vol. 26, n° 1, p. 65-85.
- (1996), *Determinants of Successful Group Loan Repayment: An application to Burkina Faso*, PhD Dissertation, Graduate School of the Ohio State University, USA.
- Rahji M. A. Y. et Apata T. G. (2008), Understanding the Credit Supply Decisions of Banks Under the Small and Medium Enterprises Investment Scheme (SMEIS) in Nigeria. En ligne : http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1157781 (consulté le 12 février 2012).
- Schreiner M. (2012), Une grille de score de pauvreté au Bénin. En ligne : http://www.microfinance.com/Francais/Articles/Scoring_Poverty_Benin_FR_2010.pdf.
- Sharma M. et Zeller M. (1997), Repayment Performance in Group-based Credit Programs in Bangladesh; an Empirical Analysis, *World Development*, vol. 25, n° 10, p. 1731-1742.
- Stiglitz J. E. et Weiss A. (1981), Credit Rationing in Markets with Imperfect Information, *American Economic Review*, vol. 71, n° 3, p. 283-300.
- Togba L. E. (2009), *Microfinance, Social Capital and Households' Access to Credit: Evidence from Côte d'Ivoire*, Abidjan, University of Cocody. En ligne : http://globalics2009dakar.merit.unu.edu/papers/1252001241_LT_1.pdf (consulté le 10 mai 2012).
- Umoh G. S. (2006), Empirical Investigation of Access to Microfinance in an Emerging Economy, *Journal of African Business*, vol. 7, n° 1-2, p. 89-117.

- Wenner M. D. (1995), Group Credit: A Means to Improve Information Transfer and Loan Repayment Performance, *Journal of Development Studies*, vol. 32, n° 2, p. 263-281.
- Wydick B. (1999), Can Social Cohesion be Harnessed to Repair Market Failure? Evidence from Group Lending in Guatemala, *The Economic Journal*, vol. 109, n° 457, p. 463-475.
- Zeller M. (1998), Determinants of Repayment Performance in Credit Groups: The Role of Program Design, Intergroup Risk Pooling and Social Cohesion, *Economic Development and Cultural Change*, vol. 46, n° 30, p. 599-620.
- (1994), Determinants of Credit Rationing: A Study of Informal Lenders and Formal Credit Groups in Madagascar, *World Development*, vol. 22, n° 12, p. 1895-1907.
- Zeller M. et Meyer R. L. (2002), *The Triangle of Microfinance: Financial Sustainability, Outreach, and Impact*, Baltimore and London, John Hopkins University Press.